

RÉSEAU D'ARTÈRES PRINCIPALES EXISTANTES

PLAN DE BASE
PRÉLIMINAIRE No 2

LÉGENDE

BARRIÈRES PRINCIPALES

- ① PARCS, TERRAINS DE JEUX, CIMETIÈRES, GOLFS, ETC.
- ② GRANDES INSTITUTIONS ET TERRAIN ATTENANT
- ③ COURS DE CHEMIN DE FER
- ④ AÉROPORTS, PORT DE MONTRÉAL
- ⑤ INDUSTRIES
- ⑥ TALUS, PALAIS, CARRIÈRES, ETC.
- ⑦ COURS D'EAU

ARTÈRES

- AUTOROUTES (EXISTANTES)
- ARTÈRES PRINCIPALES MÉTROPOLITAINES OU RÉGIONALES ET/OU ROUTES PROVINCIALES
- AUTRES ARTÈRES PRINCIPALES
- ARTÈRES PRINCIPALES EXISTANTES PARALLÈLES À UNE AUTOROUTE EXISTANTE OU PROJÉTÉE



D.L. RÉVISIONS DÉC. 1963, JAN. 1964

AVRIL 1963
VOIR ÉGALEMENT LA LISTE DES CHANGEMENTS

